

Décision

Générale

colonial

Décision n° 24-159-1910 Mutation.

n° 24-159-1910

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
28 janvier 1910

Numéro JO
n° 159 du 01/02/1910

Date du numéro
1 février 1910

TEXTE INTÉGRAL

l'adjudant Pierron, Nicolas-Charles, de la Section des Infirmiers militaires des Troupes coloniales, est autorisé à prolonger d'une première année supplémentaire son séjour à Djibouti.